RIASEC : C

K1916
MANDATAIRE DE JUSTICE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Administrateur / Administratrice judiciaire
- Liquidateur judiciaire / Liquidatrice judiciaire
- Mandataire liquidateur / Mandataire liquidatrice

Définition

Désigné dans toute procédure collective, le mandataire de justice est chargé par décision de justice de représenter les créanciers, de préserver les droits financiers des salariés et de réaliser les actifs des entreprises en liquidation judiciaire au profit des créanciers.

- Accompagne le chef d'entreprise durant toute la période d'observation
- Représente les intérêts des créanciers et des débiteurs dans les procédures de redressement ou de liquidation judiciaire
- Assure la gestion des actifs de l'entreprise et leur réalisation optimale
- Veille au respect des procédures légales et réglementaires en vigueur
- Coordonne avec les différents acteurs du dossier (avocats, juges, experts comptables, etc.)
- Informe régulièrement les parties prenantes de l'avancement des procédures
- Peut intervenir dans la restructuration des entreprises pour prévenir les situations de crise

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Diplôme d'État en Droit ou un Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), tous deux de niveau Bac + 5. Aucune obligation réglementaire spécifique n'est requise pour ces diplômes en dehors de la profession d'avocat.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assister un chef d'entreprise dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire
- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Veiller à la sécurité juridique d'une décision, d'un projet
- Contrôler la conformité des procédures légales
- Analyser les dossiers de faillite
- Assurer la transparence des opérations financières
- Accomplir les formalités nécessaires aux procédures juridiques auprès de services compétents

Développement économique

- Signifier et exécuter des décisions de justice et des actes notariés

Management, Social, Soin

- Conseiller les entreprises en difficulté

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Maintenir à jour les registres légaux
- Négocier des accords de paiement
- Rédiger des actes et procédures juridiques
- Evaluer la solvabilité des entreprises
- Superviser les opérations de vente d'actifs
- Surveiller les procédures de recouvrement
- Superviser les procédures de recouvrement de créances
- Assurer la gestion administrative d'une activité

Développement économique

- Etablir des plans de redressement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Superviser la liquidation des biens

Management, Social, Soin

- Faciliter la restructuration des entreprises
- Procéder au licenciement d'une personne
- Préserver les droits financiers des salariés
- Prévenir et résoudre les conflits

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Normes et procédés

- Conformité réglementaire
- Droit commercial
- Optimisation des processus
- Procédures judiciaires
- Procédures de recouvrement de créances

Domaines d'expertise

- Audience judiciaire
- Prise de décision
- Questions juridiques
- Méthodes et outils de résolution de problèmes

Transition numérique

Techniques professionnelles

- Evaluation de la performance
- Gestion de crise

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Statut d'emploi

- Profession libérale

Types de structures

- Cabinet libéral
- Organisme public

Secteurs d'activité

- Activités juridiques et comptables
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail